CALENDRIER DES EPREUVES

SESSION 2024

BREVET DES METIERS D'ARTS EBENISTE

METROPOLE

EPREUVES	DATES	DUREE	HORAIRE LOCAL	NATURE
E1 – Épreuve professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel et l'économie-gestion				
Réalisation d'un ouvrage (27 h) :				
A1 – Analyse technique du produit Candidats non soumis au CCF	A l'initiative des académies	4h00		- Ecrite Pratique
A2 – Préparation de la fabrication et de l'installation de l'ouvrage Candidats non soumis au CCF		3h00		
A3 – Fabrication d'un ouvrage Candidats non soumis au CCF		20h00		Pratique
E1 – Evaluation de la période de formation en milieu professionnel (1)		20 minutes		Orale
Candidats non soumis au CCF E1 – Economie Gestion Candidats non soumis au CCF		10 minutes		Orale
E2 – Epreuve de projet de réalisation (2)		20 minutes		Orale
E3 – Epreuve de cultures artistiques	Mercredi 19 juin 2024	2h00	09h00 - 11h00	Écrite
	Jeudi 20 juin 2024	6h00	08h30 - 15h00	
E4 – Epreuve d'arts appliqués		Pause méridienne sur place et surveillée Durée : 30 minutes		Ecrite
E5 – Epreuve scientifique Ecri				
– E5 – A Mathématiques	Du lundi 27 mai 2024 au 1h00	Pratique		
– E5 – B Physique-Chimie	vendredi 07 juin 2024	1h00	A partir de 08h00	Sur support informatique
E6 – Epreuve de LVA (3)	Mardi 11 juin 2024	1h00	14h00-15h00	Ecrite
10 minutes E7 – Epreuve de français – Histoire Géographie – Enseignement moral et civique				Orale
				·
- Français	Mardi 18 juin 2024	3h00	08h30 - 11h30	- Ecrite
 Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique 		2h30	14h00 - 16h30	
E8 – Education physique et sportive Candidats non soumis au CCF				Pratique
Epreuve facultative : langue vivante (4) (5)	A l'initiative des académies	20 minutes	A partir de 08h00	Orale

⁽¹⁾ Les dossiers des candidats *individuels* seront déposés au centre d'examen 15 jours avant. Les dossiers des candidats *scolaires* (2) Epreuve orale précédée de <u>30 minutes de préparation</u>. Les dossiers et copies numériques seront déposés 15 jours avant le début de

⁽³⁾ La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la

⁽⁴⁾ Épreuve orale de 20 minutes précédée de 5 minutes de préparation.

⁽⁵⁾ La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves